

A.M. COMPOSITION
Société par actions simplifiée au capital de 15.244,90 €
Siège social : 12, rue du Capitaine Georges Madon - Croix Blandin 51100 REIMS
413 027 202 RCS REIMS

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 18 DECEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,

Le 18 décembre,

A 15 heures 30,

La société ELRM INVEST, société par actions simplifiée au capital de 75.000 €, dont le siège social est situé 17, rue Léo Ferré 51110 WARMERIVILLE, identifiée sous le numéro 888 827 151 RCS REIMS, représentée par Monsieur Jérémy MANGEMATIN, Président

Propriétaire de la totalité des 1.000 actions de 15,24 € chacune composant le capital social de la société A.M. COMPOSITION,

Associée unique,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique,

après avoir rappelé la cession consentie ce jour par la société P.L. FINANCES de 500 actions de la Société au profit de la société ELRM INVEST, laquelle est devenue associée unique, prend acte de la démission de Monsieur Philippe LEDUCQ de son mandat de Président à compter de ce jour et nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

Monsieur Jérémy MANGEMATIN
né le 23 août 1980 à REIMS (51)
de nationalité française
demeurant 17, rue Léo Ferré 51110 WARMERIVILLE

Monsieur Jérémy MANGEMATIN jouira des pouvoirs prévus par la loi et de ceux définis à l'article 17 des statuts sociaux.

57

Il sera statué ultérieurement sur sa rémunération au titre de ses fonctions de Président. Toutefois, il pourra prétendre au remboursement sur justification, de ses frais de représentation et de déplacement.

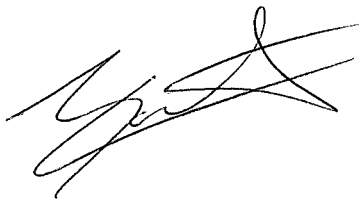
Monsieur Jérémy MANGEMATIN déclare accepter les fonctions de Président et n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'associée unique
Pour la société ELRM INVEST
Monsieur Jérémy MANGEMATIN

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes.

Monsieur Jérémy MANGEMATIN
« bon pour acceptation des fonctions de
Président »

Bon pour acceptation
des fonctions de Président

A stylized, handwritten signature in black ink, similar in style to the one on the left, with fluid, overlapping strokes.